



SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2016
COMPTE-RENDU

Directrice : **Lori MAGUIRE**

Responsable administrative et financière : Kerstin SCHWEIZER-LAURENTIN

Nombre de voix : 17 voix, 12 présents et 5 représentés.

N.B. : le quorum est de 14 membres pour un total de 27.

Collège A		Collège B		Personnalités extérieures	
Rémy BETHMONT	P	Abdenour BENANTAR	REP	Christiane DEUSSEN	EXC
Françoise CREMOUX	P	Celia BENSE	P	Tom HENEZHAN	EXC
Brigitte FELIX	REP	Fanny CHAGNOLLAUD	P	Jean Lucrezia	EXC
Enrique FERNANDEZ	P	Diego VECCHIO	P	Myra PRINCE	EXC
Lori MAGUIRE	P	Sabine MONTAGNE	P	Delphine ROUALET	EXC
René-Marc PILLE	REP	Stéphane VANDERHAEGHE	REP	Juliette SEYDI	EXC
Usagers titulaires		Suppléants correspondants		Collège BIATOSS	
Mohammed BOUDRARENE	EXC	Insaf BENAMARA	EXC	Edouardo GONZALEZ	P
Fateh ARBANE	EXC	Fatima SIRAJ	EXC	Thomas FORTI	REP
Nazim MOUKAH	EXC	Naïma CHABANE	EXC	Félix Giudicelli	P
NON POURVU		NON POURVU		Françoise Dumesnil	P
NON POURVU		NON POURVU		VACANT	
Membres de droit (non-votant)				Fatima Lamali	P
Lori MAGUIRE (Directrice)					
Kerstin SCHWEIZER-LAURENTIN					

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

Secrétaire de séance : Françoise CREMOUX et Kerstin SCHWEIZER-LAURENTIN

Membres invités présents :

Gianfrancesco BORIONI, Département d'Italien
Isabel DESMET, Département du Portugais
Dylan GLYNN, Département d'Anglais/ Master SDL
Daniel LECLER, Département d'Espagnol
Marta LOPEZ IZQUIERDO, Centre de Langues
Gerhard SCHMEZER, Centre de Langues
Sofia TCHOUKINA, Département de Russe/ Master MCI

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du **20 octobre 2016**
2. Présentation d'OPCALIA, OPCA interprofessionnel
3. Jurys et commissions pédagogiques
4. Responsables de formations
5. Projet de double cursus Licence Anglais-Histoire
6. Plans de service 2016-2017
7. Retour sur le dialogue budgétaire 2017
8. Taxe d'apprentissage 2017
9. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 20 octobre 2016

Sous réserve de modification de quelques erreurs d'orthographe (page 4 et page 5), le compte-rendu du Conseil d'UFR du 20 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation d'OPCALIA, OPCA interprofessionnel

Tania Ould Younes, représentante de la Plaine Commune, chargée de mission formation a pris contact avec la Direction de l'UFR. Plusieurs branches d'entreprises cherchent des stagiaires avec une meilleure qualification en

Langues. Une collaboration étroite avec l'Université Paris VIII et spécialement avec l'UFR LLCER-LEA sera intéressante. Il s'est avéré que le niveau d'Anglais voir le niveau dans d'autres langues était souvent insuffisant. 1 000 recrutements sont prévus. Un responsable de la branche aérienne est rentré en contact avec la chargée de mission formation de la Plaine Commune pour trouver des stagiaires. La Plaine Commune a quant à elle mis en place des formations numériques de gros data center. Le volume de recrutement est exponentiel. Cela concerne aussi les formations pour le développement web. La première langue demandée dans les différentes branches (aérien, informatique, électronique) est toujours l'Anglais. Dans le secteur aérien, une 2nde langue est un bonus.

Célia Bense se réjouit de la possibilité de mettre en place une collaboration. Il serait certainement intéressant pour la Plaine Commune d'être présente lors de Job Trail, la journée des entreprises et de l'emploi de Paris VIII. Rémy Bethmont et Enrique Fernandez ajoutent qu'on pourrait aussi penser à des conférences spécifiques au sein de l'UFR Langues pour une collaboration au niveau des séminaires/ conférences professionnelles et stages.

Mme Ould Younes souligne le fait que la recherche s'oriente tout d'abord vers des compétences en langues. Il existe ensuite la possibilité que la formation technique soit prise en charge par les entreprises.

Françoise Crémoux indique que selon ce que dit Mme Younes, il semble que ce serait intéressant de viser des étudiants en LLCER Anglais pour les data center et développement web et de voir en L 2 et L3 de la LEA pour les autres secteurs.

La direction de l'UFR remercie Mme Younes pour sa venue et propose de revoir les détails d'une collaboration en réunion des responsables de formation qui aura lieu jeudi 1^{er} décembre 2016. La Direction d'UFR invitera le responsable de la branche aérienne pour le Conseil d'UFR du jeudi 15 décembre 2016.

3. Jurys et commissions pédagogiques

Le Conseil d'UFR approuve les jurys suivants à l'unanimité :

Licence mention LLCER

Lori Maguire (Présidence)

Marie-Ange Maillet
Guillaume Desagulier
Mathieu Guidère
Mercedes Yusta

Licence mention LEA

Marie-Nadia Karsky (Présidente)

Abdenmour Benantar
Fanny Chagnollaud
Isabel Desmet
Laura Fournier
Gwen Le Cor
Marie-Ange Maillet

Master mention Langues et sociétés

Pascale Thibaudeau (Présidente)

Sébastien Lefait
Célia Bense
Myriam Ponge

Master mention Traduction et interprétation

Arnaud Regnauld (Président)

Lahouari Ghazzali
Marie-Nadia Karsky
Céline Frigau-Manning
Sofia Tchouikina

La transmission de la composition de trois jurys (Master mention Civilisation, cultures et sociétés ; Master mention Lettres ; Master mention Histoire) n'a pas encore entièrement aboutie. Une concertation avec l'UFR 4 et l'UFR ERITES doit être menée concernant ces 3 jurys. Une liste de membres uniques doit être votée par le Conseil des deux UFR concernées. La liste des membres sera soumise au vote lors de la séance du jeudi 15 décembre 2016.

En ce qui concerne les commissions pédagogiques, seule la composition de la commission pour la LEA et le Master LISH ont été transmises à la Direction de l'UFR. Le vote des commissions pour toutes les formations au

sein de l'UFR LLCER-LEA va avoir lieu au plus tard jeudi 15 décembre 2016. La responsable de la scolarité va recontacter tous les responsables de formations pour transmission de la liste des membres.

4. Responsables de formations

Kerstin Schweizer-Laurentin explique qu'une première liste a été votée au mois de juillet. Elle a été abondée en septembre. La liste finale des responsables de formations est présentée (voir annexe). Cette liste est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

5. Capacités d'accueil 2016-2017

La Direction de la Scolarité demande aux composantes de fournir leurs capacités d'accueil pour l'année 2017-2018 plus tôt cette année car réclamé en avance par le rectorat. En vue des éléments fournis, des chiffres d'inscrits indiqués qui ne correspondent pas aux chiffres recensés aux secrétariats et la question qui se pose quant au dépassement (voir chiffres des inscrits) des certaines capacités d'accueil votées en CFVU pour l'année en cours, les élus décident qu'il n'est pas possible de passer au vote lors de la présente séance.

La motion suivante est rédigée et votée à l'unanimité :

Le Conseil d'UFR réuni en sa séance du 24 novembre 2016 demande à avoir des précisions quant aux capacités d'accueil figurant dans le tableau fourni par la Cellule Statistique. Les membres élus s'interrogent sur le fait que, pour l'année 2016-2017, les capacités d'accueil qui ont été voté en CFVU sont bien au-delà des capacités indiquées dans les maquettes. Le nombre d'inscrits en 2016-2017 dépasse même pour une partie des formations la capacité d'accueil votée en CFVU pour cette même année. Quelles conclusions devons-nous en tirer? Quels éléments sont à respecter pour essayer de fixer des capacités d'accueil réalistes et gérables pour l'année 2017-2018? En attendant les réponses et précisions quant à ces questions, le vote des capacités d'accueil sera mis à l'ordre du jour du Conseil d'UFR du 15 décembre 2016.

6. Projet de double cursus Licence Anglais-Histoire

Les documents finaux de ce projet de double cursus Licence Anglais-Histoire ont été envoyés en pièce-jointe de la convocation pour le présent Conseil d'UFR. Rémy Bethmont précise que le projet a déjà été approuvé par une séance précédente du Conseil d'UFR. Il revient à l'ordre du jour afin que les élus disposent des éléments retravaillés. Le projet est approuvé à l'unanimité.

6. Plans de service 2016-2017

La Direction de l'UFR rappelle qu'en début de cette année universitaire le SPTE demande la saisie des plans de service. La mise en place s'est faite sans phase test. Un certain nombre de problèmes rencontrés a été vu à plusieurs reprises avec l'interlocuteur au SPTE, M. Eric Perro. Un grand travail a été effectué aux secrétariats pédagogiques quant à la mise en place d'un référentiel codes Apogée pour que les enseignants sachent le cas échéant saisir manuellement les codes en ligne. A ce jour, il y a toujours une partie des cours qui ne s'affiche pas dans les menus déroulant. Nous nous heurtons aussi à des problèmes de visibilité de cours mutualisés. Il manque une réflexion et un cadrage quant à la saisie de ces cours pour éviter que des informations importantes soient perdues ou noyées en défaveur des composantes et des formations.

La Direction de l'UFR rappelle qu'une version papier du plan de service doit être déposée signée à la Direction. Pour ce qui est de la répartition des HCM/HTD, Lori Maguire demande à ce que le tableau transmis par mail soit respecté.

Les responsables de formations sont priés de récupérer les plans de service erronés, de les corriger ou faire corriger, de les re-signer et transmettre de nouveau à la Direction de l'UFR.

Kerstin Schweizer-Laurentin souligne qu'en ce qui concerne les plans de service en ligne, un mail sera envoyé pour transmettre le référentiel des codes Apogée. Les « reliquats » sont à mettre à plat cette année. Les enseignants sont tenus de saisir toutes heures dépassant les heures statutaires en heures complémentaires.

7. Retour sur le dialogue budgétaire 2017

Le 2nd rendez-vous de dialogue budgétaire de l'UFR LLCER-LEA a eu lieu vendredi 4 novembre. La Direction de l'UFR a pu présenter les besoins en personnels mais aussi en fonctionnement et investissement.

Un des plus grands besoins, le besoin en salles informatiques a bien été entendu. Pour la rentrée prochaine, les salles 209 et 210 seront transformées en salles informatiques. L'équipement informatique avec vidéoprojecteur fixe installé au plafond ne sera pas, dans un premier temps, possible. Cette installation demande un budget conséquent qui ne pourra nous être allouée pour le moment. L'UFR a dû ajuster à la baisse sa demande de budget en fonctionnement et investissement.

Lori Maguire souligne que la salle 305 est désormais transformée en salle de séminaire pour les Masters. Cette salle peut accueillir une trentaine de personnes.

En ce qui concerne l'avancement de travaux entamés, une porte a pu être installée entre le bureau du secrétariat de licences et la responsable de la scolarité. Une porte a également été installée entre le bureau 317 et 316 – deux bureaux qui seront occupés par la RAF et son Adjoint afin que la Directrice d'UFR puisse disposer d'un bureau plus grand, le bureau B-315.

Dans des diverses discussions, la question de l'efficacité est posée par les nouveaux élus et ce sur tous les niveaux. La question de l'efficacité du Centre de Langues a également été posée. Cette question va pouvoir être revue lors d'une réunion avec le Directeur général de service qui est prévue pour ce mois de décembre afin de rencontrer toute l'équipe administrative de l'UFR.

La Directrice de l'UFR propose d'ores et déjà qu'un représentant du Centre de Langues accompagne la Direction de l'UFR lors d'un prochain dialogue budgétaire.

Les élus se félicitent des premiers retours faits par le DGS quant au calendrier universitaire, aux relations entre les services centraux et les composantes et aux statistiques mis en place par la cellule pilotage.

Kerstin Schweizer-Laurentin précise qu'une grande réunion est prévue prochainement entre RAF et DGS pour résoudre des problèmes de salles au 2nd semestre. Ce serait une première réunion en attendant la mise en place de groupes de travail quant aux chantiers que le DGS tient à mener.

8. Taxe d'apprentissage 2017

La campagne 2017 va être lancée au mois de décembre, avec l'aide des secrétariats pédagogiques qui recensent les contacts entreprises via les conventions de stages. La dernière campagne a été lancée en décembre 2015 et s'est terminée en janvier 2016. L'UFR a reçu 1 293 euros en taxe d'apprentissage. Cet argent est cette année utilisé pour l'équipement en et l'entretien de biens d'équipement pédagogique. La taxe d'apprentissage peut également financer l'intervention de conférencier ou d'intervenants apportant aux auditeurs un complément de formation ou d'information sur la vie professionnelle. Il serait intéressant à l'avenir de puiser dans cette possibilité.

9. Questions diverses

Françoise Crémoux tient à indiquer aux élus que lors de la présentation de la réorganisation de la DIPEFAS en CT il a été exprimé le besoin d'une meilleure prise en compte des conditions de travail des enseignants-chercheurs.

Marta Lopez Izquierdo demande des précisions quant à l'ouverture de la saisie de notes dans Apogée. Françoise Dumesnil, responsable de la scolarité, indique que pour la saisie 15 jours sont prévus. Si le créneau est insuffisant ou l'ouverture doit être avancée, il suffit de demander à la Direction de la Scolarité.

Célia Bense demande à ce que le nouveau modèle de convention de stage pour l'année 16-17 soit transmis et approuvé par la Direction de l'UFR afin de ne pas retarder toute signature de conventions.